

APPENDICE VI

Formule F

ACTE d'agrégation à l'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Montréal, des édifices religieux appartenant à une Corporation Episcopale.

Nous,, évêque de..... etc., etc., etc., désirant Nous prévaloir, en faveur des édifices religieux que la Corporation Episcopale Catholique Romaine du Diocèse de possède dans la paroisse (ou mission) de....., dans le Comté de....., District de....., des avantages qu'offre « L'Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Montréal », incorporée et existant légalement en vertu de divers Actes de la Législature Provinciale, agréons les Règlements qui existent et tous ceux que l'on jugera à propos d'établir pour le bon gouvernement de la dite Association ; et vu le rapport fait par les Arbitres-Experts par Nous nommés, et annexé aux présentes, Nous assurons l'Eglise (ou Chapelle) de la dite paroisse (ou mission) pour la somme de....., la Sacristie pour celle de....., le Presbytère pour celle de..... et les autres dépendances pour celle de....., formant en tout la somme de, ce qui n'excède pas les trois quarts de la valeur réelle des d'its édifices.

Nous nous engageons de plus et spécialement, pour et au nom de la dite Corporation Episcopale Catholique Romaine du Diocèse de....., à payer entre les mains des Directeurs de l'Association dont le Bureau est maintenant ouvert à Mont-